

# LA SERRE

## À PROJETS




LA VILLE VERTE





# DEVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DE SERVICES DE VERDISSEMENT POUR APPORTER DE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE




## Objectifs et périmètre de l'étude d'opportunité



L'étude ci-après vise à déterminer les opportunités de développement d'une activité de verdissement pour apporter de la biodiversité en ville, située sur le territoire du Sud Meurthe-et-Mosellan.




L'étude devra permettre d'analyser le contexte dans lequel s'intègrent les projets, de préciser les besoins en lien, d'identifier les initiatives existantes sur le territoire pouvant s'en rapprocher, de présenter un échantillon d'initiatives similaires en France. Au regard de l'ensemble de ces éléments, elle devra mettre en évidence les leviers et freins à la mise en œuvre des projets et conclure sur les conditions dans lesquelles ils seraient opportuns.








## 1. Description et plus-value du projet

### a. Définition du projet






« La ville durable doit être considérée comme un être vivant et non plus comme un objet », c'est le titre d'un article publié dans Les Echos, le 5 juillet 2017, rédigé par Patrick Nossent, Président de Certivéa (Certification HQE, Effinergie, Label de l'état E+C-...), membre fondateur de France Green Building Council, membre du Conseil d'administration de l'Association QUALITEL et de l'Association HQE (Haute Qualité Environnementale - certification made in France reconnue mondialement). Ce papier indique également que d'ici « 2030, 60 % de la population mondiale sera urbaine » et que « si toutes les villes continuent de fonctionner selon le modèle européen actuel, il faudrait la surface de 3 Terres pour compenser l'effet de serre ». Il paraît donc urgent de proposer des alternatives reposant sur une approche alliant la ville et la nature, à la fois pour y intégrer les exigences et enjeux écologiques mais aussi pour assurer un cadre agréable pour ses habitants.







Les projets de développement d'activités de services de verdissement pour apporter de la biodiversité en ville s'inscrivent dans un concept global, dénommé « Ville Verte ». En effet, les projets visent à faire face aux enjeux climatiques et d'urbanisation en proposant une revégétalisation de la ville. Plus spécifiquement, cela peut-être, entre autres :

- 
- 
- Du réensauvagement par la création d'espaces de nature spontanés
  - De l'aménagement d'espaces paysagers et productifs
  - De la sensibilisation des habitants à l'agriculture urbaine
  - De l'animation d'inventaires participatifs
  - De la végétalisation de toitures ou de façades




Cette pré-étude vise à identifier s'il existe un potentiel de développement pour l'implantation d'activités de services de verdissement pour apporter de la biodiversité en ville dans l'agglomération nancéienne et qui aurait comme mission de :






- 
1. Réintroduire la nature dans la ville et participer à lutte contre le réchauffement climatique
  2. Améliorer la qualité de vie en ville

## **b. Son ancrage dans la transition écologique**


Les intérêts écologiques d'un tel projet sont multiples, puisque ce type d'approches participent à :





- 
- La lutte contre la surchauffe urbaine, la concentration en gaz à effet de serre et l'amélioration du confort thermique
  - La biodiversité et à une meilleure alimentation, plus locale et variée
  - Une meilleure qualité de l'air et des sols
  - Une ambiance sonore diversifiée
  - Une meilleure gestion de l'eau
- 



Mais l'utilité de ces dispositifs ne se cantonne pas aux arguments écologiques et s'étend également sur le champ économique et social, puisqu'ils participent également à :






- La vie de quartier, la santé et le bien-être via la création d'espaces végétalisés

- La pédagogie et la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux (climat, alimentation, énergie)

- Une meilleure attractivité des espaces urbanisés qui engendre un boost économique.




## 2. L'environnement du projet




**a. Le contexte actuel** (*Quel est-il au niveau national et local ? En quoi peut-il favoriser ou gêner le développement de ce type de projets ?*)




### Contexte national




Plusieurs études montrent que les citoyens ont un réel attrait pour la nature. En effet, d'après une enquête menée par l'Ifop, quatre Français sur cinq rêveraient de vivre à la campagne. On peut lire également que 54 % des jeunes actifs peuvent être amenés à refuser un emploi dans une ville si la qualité de l'air y est médiocre. D'ailleurs, selon une étude de l'Insee, 100000 habitants des villes prennent la décision de déménager à la campagne en 2020. Cette tendance s'est encore plus accentuée suite au confinement. Les ménages ont le souhait de posséder de plus grands espaces intérieurs et extérieurs. Les citoyens restent en ville car pour 75 % d'entre eux, ils craignent de ne pas trouver d'emploi à la campagne. Cela montre que l'intérêt de la végétalisation des villes est d'autant plus important et représente une stratégie d'attractivité qui peut être payante.





La réintégration de la nature dans la ville, a également un impact positif sur la surchauffe urbaine qui provoque un inconfort thermique ressentie par la population citadine. En période de canicule, la ville va surchauffer en créant un îlot de chaleur urbain qui augmente les températures, et ce jusqu'à 10 degrés de plus par rapport à la campagne pendant la nuit. Il s'en suit des impacts sanitaires importants. En effet, la ville a été bétonnée, les sols naturels et la végétation ont été retirés, ce qui





augmente les températures, et ce jusqu'à 10 degrés de plus par rapport à la campagne pendant la nuit. Il s'en suit des impacts sanitaires importants.




En effet, la ville a été bétonnée, les sols naturels et la végétation ont été retirés, ce qui fait que la chaleur de la journée est absorbée et rejetée dans l'atmosphère la nuit. À noter que selon l'INSEE 22 % du territoire français est composé d'espace urbain et 78 % des Français y sont regroupés. Ainsi, selon une étude menée dans 1.692 villes dans le monde pour la revue Nature Climate Change, on annonce une augmentation des températures moyennes de 2°C dans les espaces urbains d'ici 2025.




Pour faire face à aux défis environnementaux qui sont de taille, plusieurs plans et appels à projets ont été émis au niveau local mais aussi national pour faciliter la transformation des villes. Nous pouvons citer les exemples suivants :




- Le plan biodiversité publié par le Comité interministériel de la biodiversité en 2018 et qui a pour axe N°1 de « Reconquérir la biodiversité dans les territoires », avec notamment des actions de cofinancement des opérations innovantes, pour renforcer l'intégration de la nature dans la ville et l'accès pour tous les citoyens à des espaces riches en biodiversité. Des appels à projets de l'ADEME et la Caisse des Dépôts et Consignations ont été lancés en ce sens.




- L'appel à projets « Quartiers fertiles » lancé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) le 24 janvier 2020 pour soutenir l'agriculture urbaine dans les quartiers du Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU). L'objectif visé est de soutenir à terme quelques 100 quartiers.

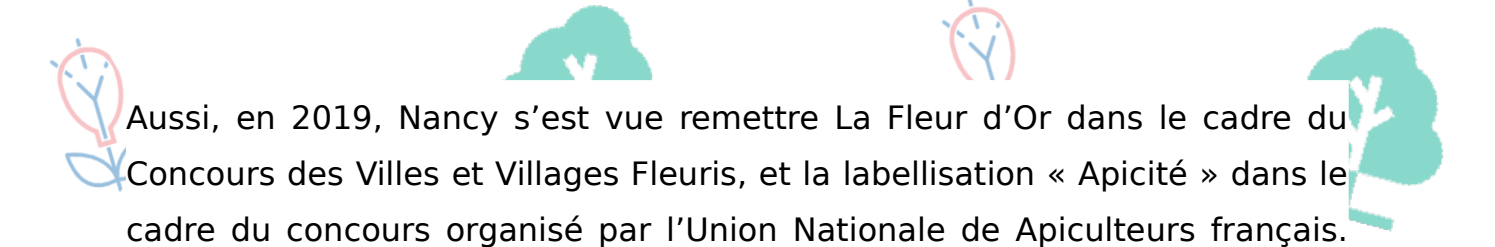


### Contexte local



L'UNEP, l'Union des entreprises du paysage et Hortis, les responsables d'espace nature en ville, ont créé ensemble un « observatoire des villes vertes » qui publie tous les 3 ans le palmarès des « villes vertes » en France. Le dernier palmarès a été publié en date du mois de février 2020. Dans ce palmarès figure la ville de Nancy, située à la 9ème place et qui arrive même à se hisser dans le top 5 dans la catégorie biodiversité.





Aussi, en 2019, Nancy s'est vue remettre La Fleur d'Or dans le cadre du Concours des Villes et Villages Fleuris, et la labellisation « Apicité » dans le cadre du concours organisé par l'Union Nationale de Apiculteurs français.

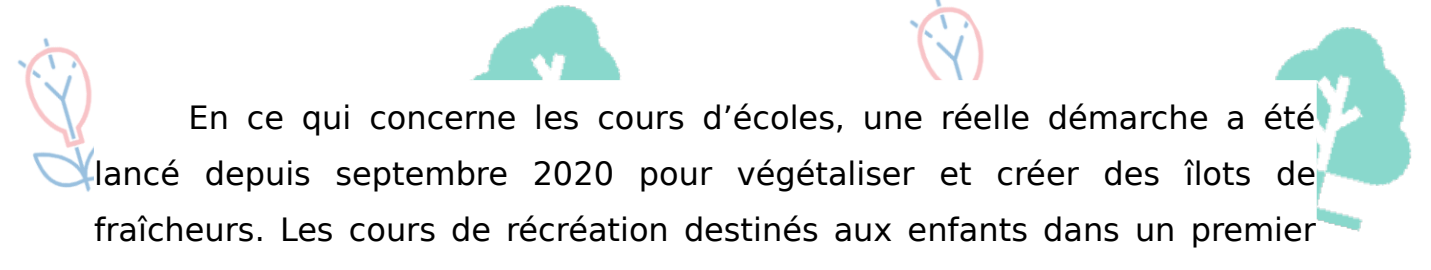
On peut donc constater que la Ville de Nancy a mené des actions payantes pour réintroduire la nature dans le milieu urbain. Parmi ces actions nous pouvons citer les suivantes :

- Création d'un îlot de fraîcheur situé place de la Croix de Bourgogne
- Désimperméabilisation de la moitié des zones imperméabilisées
- Mise en place de végétation et de plantation dans les cours d'écoles
- Végétalisation des façades et pieds de murs de bâtiments publics
- Mise à disposition d'un guide de jardinage des rues pour permettre aux citoyens de végétaliser la façade de leur habitation. À ce propos la ville s'engage à soutenir financièrement les initiatives citoyennes à hauteur de 75 % du prix des travaux (avec un plafond de 3000 €) via un permis de végétaliser.

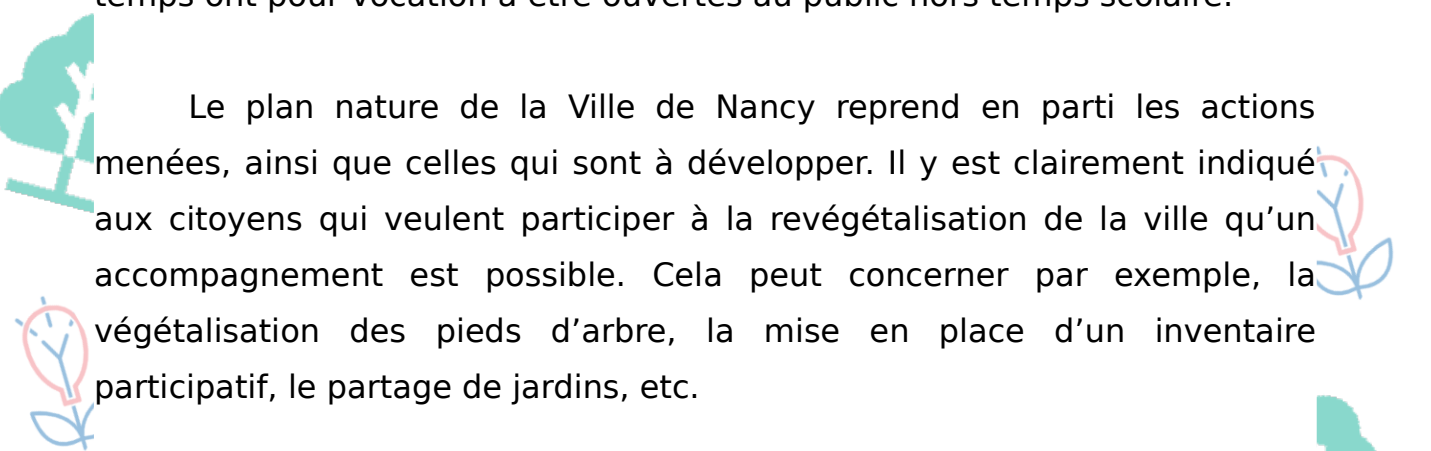
- Plantation de 328 arbres surtout utilisés comme arbres d'alignement
- Mise en place depuis 2011 d'ateliers, les « Mardis aux Serres » et les « Mercredis à la pép », pour permettre aux habitants de maîtriser les techniques de jardinage
- Gestion de deux grainothèques dans le but de sensibiliser les enfants à l'agriculture
- Mise en place d'un poulailler partagé situé dans le Parc de la Pépinière avec l'association La Passerelle, qui représente un bel outil de sensibilisation à l'agriculture urbaine.

À savoir que la ville de Nancy, en 2019, s'était fixée pour objectifs en 2030 et continue d'y travailler via sa « Feuille de route de la Ville de Nancy en matière de transition écologique » de :

- Créer un observatoire collaboratif de la biodiversité en partenariat avec les habitants, associations et l'université
- Donner l'accès à un potager à toutes les écoles
- Mettre en place un îlot de fraîcheur par quartier
- Transformer sept places Nancéiennes en oasis urbaines
- Végétaliser 300 façades




En ce qui concerne les cours d'écoles, une réelle démarche a été lancée depuis septembre 2020 pour végétaliser et créer des îlots de fraîcheurs. Les cours de récréation destinés aux enfants dans un premier temps ont pour vocation à être ouvertes au public hors temps scolaire.



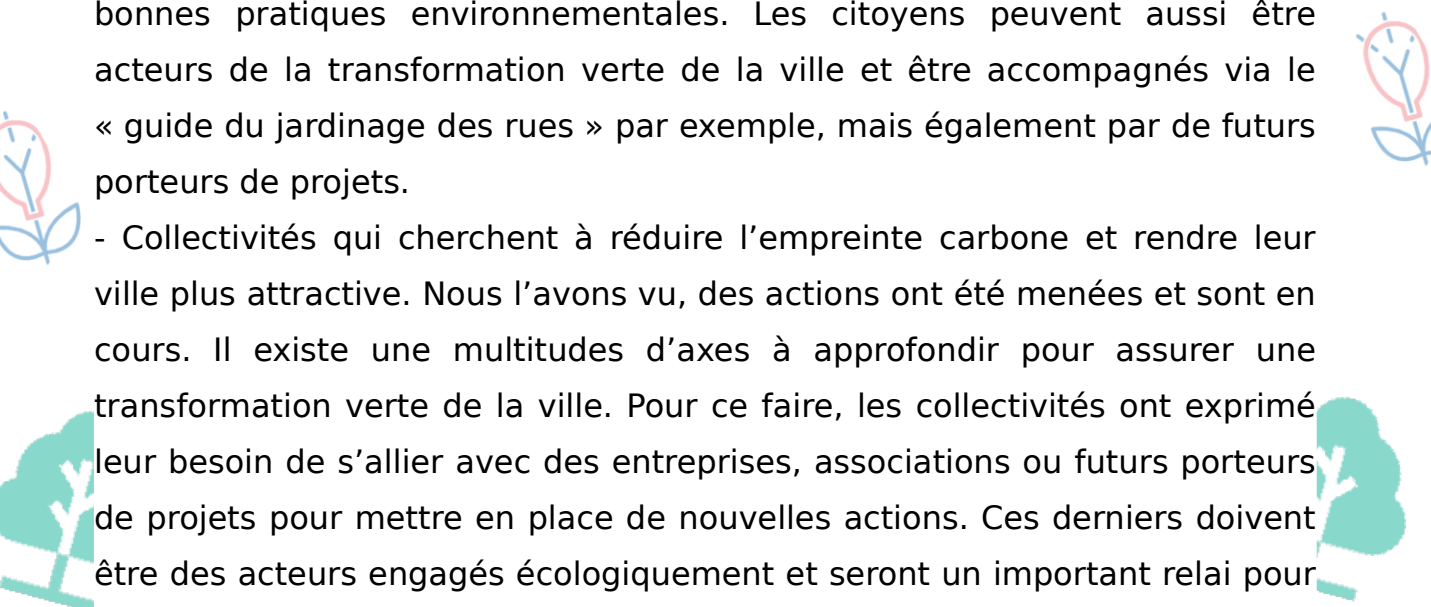
Le plan nature de la Ville de Nancy reprend en parti les actions menées, ainsi que celles qui sont à développer. Il y est clairement indiqué aux citoyens qui veulent participer à la revégétalisation de la ville qu'un accompagnement est possible. Cela peut concerner par exemple, la végétalisation des pieds d'arbre, la mise en place d'un inventaire participatif, le partage de jardins, etc.

**b. Les besoins locaux** (*Quels sont-ils et quelles formes prennent-ils sur la thématique en question ? Comment sont-ils satisfaits à l'heure actuelle, et par qui ?*)



En ce qui concerne l'intérêt de la mise en place d'activités de verdissement de la ville, on peut distinguer les besoins des :

- Citadins qui sont à la recherche de confort, de bien-être mais également d'alimentation locale, saine et durable. Ils sont aussi une cible pour la mise en place d'ateliers de sensibilisation qui permettrait de les éduquer aux bonnes pratiques environnementales. Les citoyens peuvent aussi être acteurs de la transformation verte de la ville et être accompagnés via le « guide du jardinage des rues » par exemple, mais également par de futurs porteurs de projets.



- Collectivités qui cherchent à réduire l'empreinte carbone et rendre leur ville plus attractive. Nous l'avons vu, des actions ont été menées et sont en cours. Il existe une multitudes d'axes à approfondir pour assurer une transformation verte de la ville. Pour ce faire, les collectivités ont exprimé leur besoin de s'allier avec des entreprises, associations ou futurs porteurs de projets pour mettre en place de nouvelles actions. Ces derniers doivent être des acteurs engagés écologiquement et seront un important relai pour les collectivités.



- Les entreprises qui recherchent du bien-être pour leurs salariés et souhaitent gagner une meilleure image.



Plus spécifiquement, la principale problématique à laquelle l'étude de faisabilité technico-économique à venir devra répondre, sera donc :

**Peut-on développer des activités de services de verdissage pour apporter de la biodiversité en ville dans le but de rendre la ville durable et désirable ?**



**c. Les initiatives existantes** (*Quelles sont celles qui s'en rapprochent ? Quelles sont celles avec lesquelles une coopération serait possible ? Quelles sont celles pouvant entrer en concurrence ?*)



### **Des Racines et des liens**

Des Racines et des liens réunit en son sein multiples compétences (maraîchage, menuiserie, animation d'ateliers, etc.) au service de l'environnement et du paysage. Cette structure est actuellement hébergée en couveuse, mais à pour projet de créer une SCIC au cours de l'année 2021. Ses 3 principales activités s'articulent aujourd'hui autour de la création de jardins nourriciers écologiques, de création de bacs de cultures et d'animation d'ateliers pédagogiques. Cet ensemble d'activités et de compétences au sein d'une même structure représente un réel atout pour développer des coopérations futurs avec différents acteurs (autres entreprises ou associations, dans le domaine du paysagisme, collectivités, etc.)





### 3. Benchmarking

**Les initiatives/projets similaires en France** (*Quels sont-ils et par qui sont-ils portés ? Selon quel modèle économique ? Quels ont été les leviers sur lesquels ils se sont appuyés ? Quelles difficultés ont-ils rencontrés ?*)

L'ADEME a publié un ouvrage intitulé « Végétaliser : agir pour le rafraîchissement urbain » qui présente 20 projets de végétalisation urbaine. Ils sont classés en 3 catégories :

- Préservation de la nature et réensauvagement,
- Désartificialisation et renaturation,
- Approche réglementaire et nouveaux outils pour l'aménagement.

Ces projets ont pour vocation de s'inscrire dans une transformation verte des villes. Même si la plupart des projets sont portés par les collectivités, il est également intéressant de noter que certains des projets ont été réalisés via des initiatives citoyennes, des entreprises, associations. Quelques exemples ci-après :

#### **UNE FERME AUX PORTES DE PARIS - Paris XIIème / Association V'île Fertile**

**Quoi ?** une ferme urbaine installée dans le jardin d'agronomie tropicale de Paris. Cette ferme propose trois typologies d'activités : production (sur une surface de 600m<sup>2</sup> en pleine terre et sous une serre de 160m<sup>2</sup>) en utilisant des techniques de maraîchage bio-intensif, gestion des déchets (valorisation des déchets organiques du quartier sous forme de compost qui permet ensuite d'enrichir les terres), animation d'ateliers de sensibilisation au changement et alimentation durable

**Qui ?** l'association V'île Fertile a été créée en 2013 pour porter ce projet. La gouvernance de celle-ci est organisée de manière horizontale : décisions collectives par les bénévoles, les adhérents, les délégués et le comité associatif

**Partenariats :** INRA, AgroParisTech, ParisRégionLab, TerraSymbiosis, ESEL, Vergers Urbains, Fondation Daniel et Nina Carasso  
Projet financé par du mécénat, du financement participatif, des subventions publiques

## **CREATION D'UN ILOT DE FRAICHEUR** - La Grande Borne / Projet porté par le Collectif Merci Raymond

**Quoi ?** création d'un jardin maraîcher partagé en permaculture. Ce jardin se veut pédagogique, productif et expérimental, c'est à la fois un lieu d'apprentissage de nouvelles approches de l'agriculture, d'économie circulaire et de démarche participative. Ce projet a pour objectif de créer du lien social, d'améliorer le cadre de vie des habitants en leur permettant de se ré-approprier des espaces collectifs, de sensibiliser chacun à la nature et même de créer de futures vocations chez les jeunes (métiers de jardinier, de maraîcher, d'horticulteur...)

**Comment ?** en rencontrant et en mobilisant les habitants, en co-construisant le projet avec les personnes intéressées, en identifiant les acteurs clés du territoire et installant progressivement des modules du jardin par le biais d'ateliers pédagogiques

**Pour qui ?** Pour les habitants du quartier prioritaire de la Grande Borne

**Etapes du projet :** Le projet s'est déployé en plusieurs étapes :

2017 : fleurissement de jardinières, fresques végétales et premiers ateliers pédagogiques



2018 : fleurissement d'une cour d'école située au cœur du quartier

2019 : mise en place d'un club des jardiniers avec les associations locales et installation du jardin maraîcher en permaculture

**Partenariats :** la Ville de Grigny (propriétaire du terrain), plusieurs associations du quartier




## REIMPLANTER LA FORET EN VILLE - Aubervilliers / Projet porté par l'Association Alteria et le Cabinet Fieldwork architecture



**Quoi ?** Transformation du parking d'un foyer de jeunes travailleurs en un espace de vie répondant mieux aux besoins des usagers et permettant de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Ce projet avait donc pour objectif de mesurer la capacité de la végétation à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Des stations météo ont été installées sur le site par météo France depuis 2018 pour prendre des mesures et les comparer aux données collectées ante-aménagement

**Pour qui ?** pour les usagers du foyer de jeunes travailleurs

**Étapes du projet :** Ce projet a nécessité plusieurs étapes :


- 
- analyse de l'environnement et surtout du sol pour déterminer les cultures que celui-ci pouvait accueillir
  - plantation d'arbres
  - gestion de l'eau et installation d'un nouveau revêtement (béton drainant)

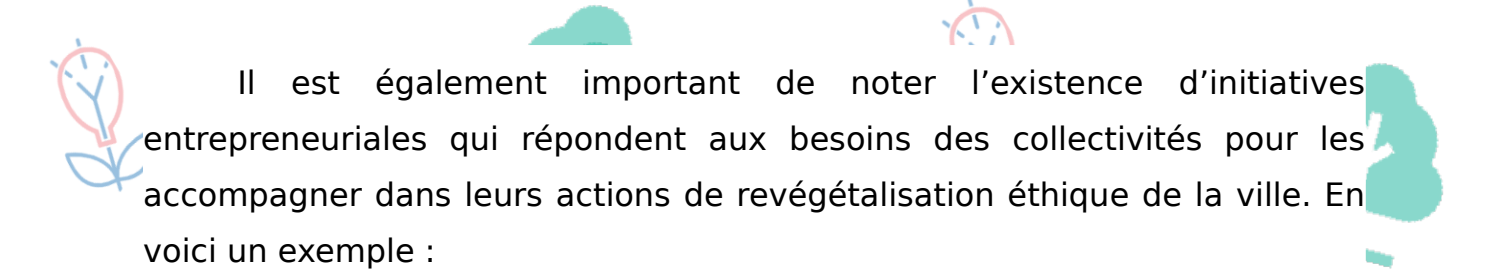
**Partenariats :** ADEME, Agence parisienne du climat, EKOLOG, ECOSUSTAIN, Météo France, Paris Descartes...



**Coût du projet :** Etudes + travaux : 350 K€

Le projet a remporté l'appel à expérimentation « Adaptation au changement climatique » lancé par la Ville de Paris en 2017





Il est également important de noter l'existence d'initiatives entrepreneuriales qui répondent aux besoins des collectivités pour les accompagner dans leurs actions de revégétalisation éthique de la ville. En voici un exemple :

### **SICLE** - *ANGERS / SCOP*

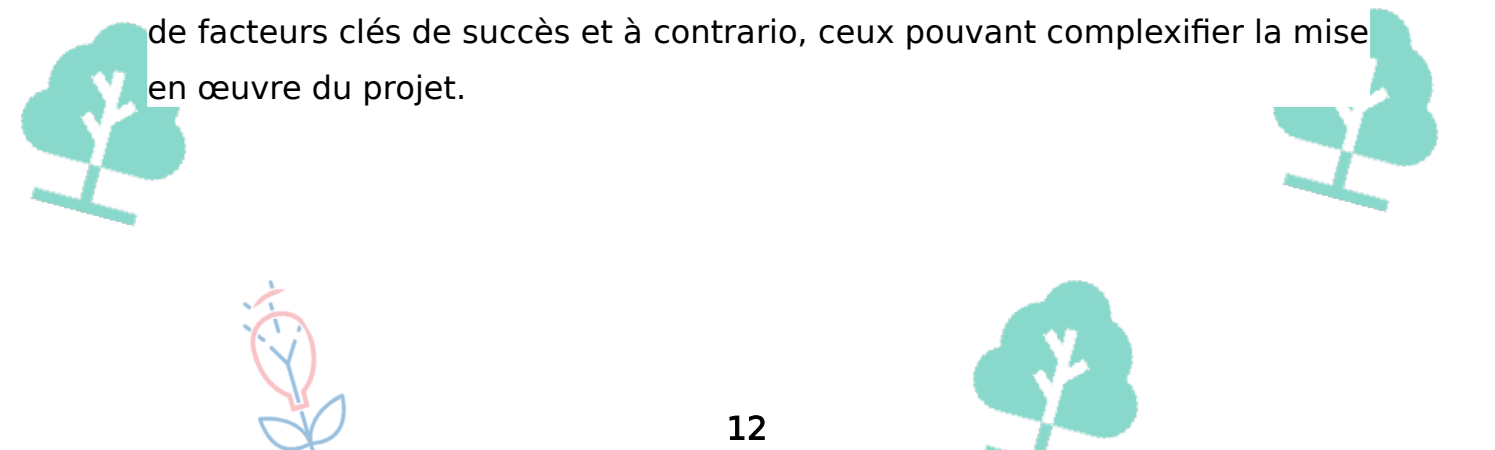
**Quoi ?** SICLE est l'acronyme de Société d'Intérêt Commun pour L'Environnement. SICLE est une coopérative de jardiniers paysagistes particulièrement engagée dans la transition écologique. Ils conçoivent et gèrent des espaces publics et des jardins privés en se déplaçant à vélo. Ils s'efforcent à adopter une politique écoresponsable forte en optant par exemple pour le recyclage sur place des déchets de tonte ou de taille, l'utilisation de plantes issues de pépinières locales, le respect de la biodiversité et la sensibilisation des habitants aux projets urbains. SICLE réalise également des missions d'études et de maîtrise d'œuvre pour les collectivités avec une approche éco-constructive.

**Pour qui ?** Services à destination des particuliers et des collectivités

**Etapes du projet :** La Coopérative existe depuis 2016

**Partenariats :** Sicle est soutenue par l'Inter Réseau de l'Économie Sociale à Angers, la monnaie locale (la Muse) et a reçu le 2ème Prix régional des « Prix de l'inspiration en ESS » de la Fondation Crédit Coopératif pour son engagement social en Pays de la Loire.

## **Les modalités de mise en œuvre d'un projet de ville verte**





L'analyse des différentes initiatives fait ressortir un certain nombre de facteurs clés de succès et à contrario, ceux pouvant complexifier la mise en œuvre du projet.


Leviers / <i>Éléments facilitateurs</i>	Freins / <i>Éléments limitateurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les différentes parties prenantes pour la co-construction du projet (ex : habitants, associations locales...)</li> <li>• Organiser des actions de sensibilisation à destination des usagers, des bénéficiaires de l'action pour renforcer l'impact du projet</li> <li>• Proposer des activités innovantes, faire du site choisi un lieu d'expérimentation. Le projet peut être travaillé en lien avec des écoles d'ingénieurs en agro... sous forme de projet de recherche</li> <li>• Réfléchir l'aménagement du site en intégrant un panel de solutions respectueuses de l'environnement → lieu de démonstration</li> <li>• Prévoir des indicateurs de suivi et de résultats pour objectiver l'impact de la mise en œuvre du projet</li> <li>• Développer un modèle qui pourra ensuite être essaimé sur d'autres quartiers, d'autres territoires...</li> <li>• Une implication politique forte des collectivités locales facilite grandement la mise en œuvre de ce type de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de prendre en compte les contraintes urbanistiques, d'exploitation des sols, de contexte climatique... → il s'avère souvent nécessaire de faire réaliser des études en amont, celles-ci peuvent s'avérer coûteuses</li> <li>• Complexité réglementaire de certains projets</li> <li>• Coût de certaines initiatives</li> <li>• Mise en œuvre souvent sur le moyen terme : vigilance à ce que les différentes parties prenantes du projet ne s'essouffent pas</li> <li>• Les projets développés nécessitent parfois, par la suite, des actions importantes d'entretien : auquel cas, il faut les anticiper, les budgétiser</li> <li>• Si le projet est porté par un collectif, une association... il est nécessaire de définir un modèle économique pour le faire vivre par la suite (juste équilibre entre salariat et bénévolat...)</li> </ul>



## Les modèles socio-économiques



Comme vu précédemment, certains projets non portés par les collectivités publiques (schéma qui reste toutefois le plus fréquemment observé), peuvent être initiés par des acteurs privés tels que des collectifs d'habitants, des associations... Pour que le projet puisse perdurer, il est nécessaire de réfléchir en amont la forme de gouvernance souhaitée et le modèle économique (trouver le bon équilibre entre la mobilisation de ressources bénévoles et salariées, anticiper les besoins de financement...)




#### 4. Evaluation de l'opportunité du projet sur le territoire Sud Meurthe-et-Mosellan

<b>Opportunités</b> ( <i>Contexte favorable</i> )	<b>Menaces</b> ( <i>Éléments pouvant pénaliser la mise en œuvre du projet</i> )
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ville de Nancy est entrée cette année dans le classement de l'Observatoire des Villes vertes (9<sup>ème</sup> place), la poursuite d'initiatives de végétalisation lui permettrait de conserver une place</li><li>• De nombreuses actions sont encore prévues dans le cadre de la feuille de route de la Ville de Nancy en matière de transition écologique (ex : végétalisation des cours d'école pour créer des îlots de fraîcheur ouverts à tous, hors temps scolaire, en période de canicule)</li><li>• Le plan nature de la ville de Nancy qui prévoit l'accompagnement d'actions de revégétalisation menées par les citoyens</li><li>• Politiques publiques favorables, de multiples financements sont mobilisables pour les projets innovants</li><li>• Attrait des citoyens pour la nature, renforcé depuis le confinement</li><li>• Il existe de nombreux arguments socio-économiques (dynamisation de la vie de quartier, santé, bien être, pédagogie, attractivité...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il est indispensable de mobiliser un écosystème d'acteurs qualifiés sur la durée pour garantir la viabilité des projets. L'objectif principal étant de limiter la hausse des températures en zone urbaine sur le long terme, la pérennité est un enjeu essentiel</li><li>• La végétalisation n'est pas systématiquement la seule et unique solution, il est souvent nécessaire de la combiner à d'autres solutions</li><li>• Un fort accroissement de la végétation urbaine crée également des contraintes d'entretien, de consommation d'eau pour l'arrosage... Celles-ci sont à prendre en compte dès la conception du projet</li></ul>



## Portrait-robot du porteur de projet


### *Quel profil ?*



Personne physique ou morale ou un collectif d'acteurs possédant des compétences dans le domaine de la végétalisation et surtout en capacité de mobiliser les acteurs et les collectivités autour de ce projet de territoire. Il peut s'agir d'une entreprise de type paysagiste, qui veut faire évoluer ses pratiques vers l'écologie et la participation.




### *Quels moyens/ressources doit-il avoir ?*



- **Ressources humaines** : le porteur devra avoir la capacité d'affecter une personne pour mener une étude de faisabilité avec l'accompagnement de la Serre à projets sur 6 mois. Cette dernière devra avoir la capacité d'identifier et mobiliser les partenaires nécessaires au développement du projet

- **Ressources techniques** : Pour la construction du projet, il semble important de s'inspirer des bonnes pratiques sur des projets similaires ou s'en rapprochant. Le benchmark réalisé dans le cadre de l'étude d'opportunité devra être approfondi, de nombreuses ressources sont disponibles sur le sujet (ADEME, Observatoire des Villes Vertes...). Le porteur de projet devra posséder des connaissances techniques en terme de réglementation urbanistique ou être en capacité de mobiliser des ressources sur le sujet.



- **Ressources financières** : capacité du porteur à mobiliser les financements nécessaires pour le lancement et au fonctionnement de l'activité



### *Quelle ambition doit-il porter ?*

Il devra afficher une volonté de proposer un projet répondant aux besoins du territoire et précisant des modalités de coopération multiples, entre les acteurs du territoire. Ce projet devra se laisser la possibilité d'évoluer, au gré des usages, pour s'adapter au mieux aux besoins du territoire.



## Conclusion de l'étude

L'étude nous a permis de mettre en évidence de nombreux points en faveur du développement d'activités de services de verdissage pour apporter de la biodiversité en ville, dans le but de rendre la ville durable et désirable. Que ce soit au niveau local ou au niveau national, les initiatives de végétalisation sont fortement encouragées ces dernières années. La Ville de Nancy dans son plan nature prévoit d'ailleurs la possibilité de mobiliser un accompagnement pour des citoyens souhaitant participer au verdissage de la cité.

Même si la plupart des projets sont à ce jour portés par les collectivités, nous avons pu observer des initiatives d'associations, de collectifs de citoyens... pouvant très certainement être dupliquer sur d'autres territoires. Dans tous les cas, les collectivités ont besoin de nouvelles compétences pour mener ce type de projets. C'est une opportunité sur laquelle le porteur de projets peut s'appuyer.

A noter toutefois, l'existence d'un certain nombre de contraintes devant être prises en compte par le(s) porteur(s) de projet pour garantir la pérennité de ce dernier (réglementaires, urbanistiques, entretien ultérieur...). La réalisation d'une étude de faisabilité permettrait de lever certains freins relevés dans l'étude et de s'assurer de la validation et de l'appui des collectivités compétentes et autres partenaires indispensables à la réalisation du projet.



# LA SERRE

## À PROJETS

Avec les soutiens financiers de



et les appuis techniques de

